



Demande de titre de séjour

Par **emrode**, le **28/03/2008** à **14:32**

bonjour; rnje suis de nationalité algérienne , je suis venue en france avec un visa "étudiant" .en septembre 2007 je me suis pacsé avec une française ensuit jai déposé une demande de changement de statut au niveau de la préfecture d'arras et la réponse etait négative (j ai reçu une OQTF)en sachant que mon titre de séjour a expire en octobre 2007 jai fait un recours et ça etait refusé .rnen fevrier 2008je me suis marrier en sachant que le procureur a été saisié avant notre mariage mais il ne s'est pas opposer anotre mariage rnma femme vas accoucher dans deux mois mais la prefecture ne veux pas me délivrer un titre de séjour. jai un avocatr la question que je pause:rn le fait que je suis marier et je vais etre papa me donne pas le droit d'avoir un titre de séjour .rnou je doit quitter la france et ne pas assister a la naissance de mon enfant " "exusez moi mais ça ne respecte pas les droit de l'homme de ne pas pouvoir couper le cordon bilicale de son bébé""rnje suis en sétuation irréguleire mais c'est pas grave si c'etait le prix a payer pour pouvoir assister a la naissance de mon bébé.rnen plus jai un amie qui a u le mem cas mais lui en lui a dilivrer un titre de séjour"dans le 93"rnes ce que si je renouveler ma demande dans le 93 avec une domiciliation rnje pourrais peut etre avoir une réponse favorablernmercie d'avanse rnNB: désoler pour les fautes d'orthogafe